

| | |
|---|----------------------------|
| Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i> | 2014/22 Paraphe: FS |
| REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>DELIBERATION N°DC2014/22</i> | |

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 77

Votants : 85 (dont 8 pouvoirs)

POUR : 85 (100%)

CONTRE : 00 (0%)

ABSTENTION : 00

Le onze mars deux mille quatorze, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 27/02/2014

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : *Mesdames* Dominique ARNOULD ; Isabelle BECHARD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Régine BRUSA ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Françoise CAPPELLE ; Geneviève COSSON ; Véronique DELEHAIE ; Marie-Hélène DEVER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine GATE ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Sylvie LEFORT ; Agnès MERCIER ; Marie-Hélène MOREAU ; Marie-Paule MULLER ; Françoise PERONNE ; Chantal PETITJEAN ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Anne SEMBENI ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis BARRE ; Tony BESANCON ; Bernard BIENVENU ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Patrick BROUILLON ; René BRUAUX ; Roland CANIVENQ ; Bruno CHARBONNIER ; Michel COLIN ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Pierre DEFORGES ; Gérard DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Roger DERUE ; Philippe ETIENNE ; Jean-Noël GARREZ ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Dominique GUERIN ; Pierre GUERY ; Philippe HENRY ; Bruno JUILLET ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Jacques LANTENOIS ; Guy LECLERCQ ; Olivier LEDOUX ; Fabrice LEFEVRE ; Denis LEFORT ; Jean-Pierre LELARGE ; Patrick LESOILLE ; Eric LETINOIS ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MAYEUX ; Michel MICHAUX ; Christian MIELCAREK ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; Jean-Yves PIC ; Paul PONCIN ; André POULAIN ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Wilfried TARNOWSKI.

Représentés : René BOCQUET donne pouvoir de vote à Frédéric MATHIAS ; Jean-Paul BOUILLEAUX donne pouvoir de vote à Dominique GUERIN ; Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à Régis BARRE ; Luc DECORNE donne pouvoir de vote à Chantal PIEROT ; Bernard GIRONDELOT donne pouvoir de vote à Michel COLIN ; Jacques MACHAULT donne pouvoir de vote à Guy LECLERCQ ; Alain RICKAL donne pouvoir de vote à Suzanne RAULIN ; Gildas THIEBAULT donne pouvoir de vote à Jean-Yves PIC.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET ANNEXE PARC ARGONNE DECOUVERTE

Vu la délibération n°2014/20 du Conseil de Communauté du 11 mars 2014 décidant d'affecter, notamment, au budget annexe Parc Argonne Découverte 2014 les résultats de clôture cumulés au 31 décembre 2013 ;

Considérant la nécessité d'intégrer ces résultats en fonctionnement et en investissement,

Considérant les dépenses supplémentaires liées aux travaux de la scénographie et les subventions obtenues pour le projet de création d'une aire de spectacles ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté ADOPTE la décision du budget Parc Argonne Découverte suivante :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 002 :

Compte 002 : Déficit de fonctionnement reporté : + 298'805,47

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

20 MARS 2014

Recettes de fonctionnement

Chapitre 75 :

Compte 7552 : Prise en charge du déficit du budget annexe : + 298'805,47

Dépenses d'investissement

Chapitre 21 :

Compte 2188 : Autres immobilisations corporelles : 15'000

Chapitre 23 :

Compte 2313 : Constructions : 25'000€

Recettes d'investissement

Chapitre 001 :

Compte 001 : Excédent d'investissement reporté : + 212'773,68

Chapitre 10 :

Compte 10222 : FCTVA : +5'500

Chapitre 13 :

Compte 1331 : Dotation d'équipement des territoires ruraux : +6'000

Chapitre 16 :

Compte 168751 : GFP de rattachement : -184'273,68

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Francis SIGNORET

